

## Point d'actualité :

### ⇒ Effectifs

Les effectifs sont globalement très déséquilibrés sur la commune. En élémentaire, certaines écoles se vident (La Renney, Le bourg) tandis que d'autres sont à la hausse (Caychac, Saturne).

Les classes des écoles maternelles sont également très chargées.

Une seule ouverture de classe (Caychac Elémentaire) aura lieu sur notre commune en septembre.

Nous avons demandé à la mairie l'installation d'un **observatoire** de suivi des effectifs tout au long de l'année auquel seraient associés les parents d'élèves.

Ce sujet mérite toute notre attention : en effet, il en va de la qualité d'accueil dans les écoles et dans les accueils périscolaires mais aussi sur le temps de repas des enfants le midi.

L'intérêt de l'enfant doit être notre priorité !

### ⇒ Restauration scolaire :

La mairie nous a assuré que nos enfants mangent dans des conditions satisfaisantes aujourd'hui, ce qui justifie le maintien d'une pause méridienne d'1h30 à la rentrée prochaine ... les horaires des écoles resteront donc inchangés.

Toutefois, la mairie a souligné la fragilité de cet équilibre compte tenu des effectifs très chargés de certains restaurants.

## Et encore plus d'informations sur notre Blog :

<http://appuiblanquefort.canalblog.com/>

**Contact** : par courriel [appuiblanquefort@gmail.com](mailto:appuiblanquefort@gmail.com)

ou par téléphone 06 20 60 18 76

**APPUI**- 10 rue Camerouge - 33290 BLANQUEFORT



Association Pour Parents Unis Indépendants

## Accueil des enfants scolarisés les jours de grève : résultats de l'enquête

Vous avez été nombreux (286 réponses exploitées) à participer à l'enquête menée par notre association sur l'ensemble de la commune pour recueillir l'expression de vos besoins en matière de garde de vos enfants les jours de grève de leurs enseignants, et nous vous en remercions.

Nous sommes en mesure de vous restituer les principaux enseignements de cette enquête :

⇒ 62% des parents interrogés ont un mode de garde et 38% n'en ont aucun ;

⇒ 46% ne sont pas satisfaits de leur mode de garde

Plusieurs raisons sont avancées, notamment : perte d'une journée de salaire ou obligation de poser un jour de congés pour les parents qui n'ont pas d'autres solutions (77% des enfants sont gardés par leurs parents ou des membres de la famille) ; coût onéreux d'une solution de garde par une tierce personne.

⇒ Il apparaît également que la solidarité entre les familles, voisins ou amis ne fonctionne que de façon très marginale puisqu'elle ne concerne que 4,3% des modes de garde actuels.

Vos besoins légitiment notre démarche : dans un courrier à M. le Maire en date du 4 juin 2010, APPUI a réitéré sa demande d'un accueil restreint les jours de grève des enseignants, dans des conditions qui ne se réduisent pas à un service *minimum* (cf copie de ce courrier à l'intérieur du présent document).

D'autres communes l'ont fait, pourquoi pas Blanquefort ?

Toutefois, lors de la rencontre annuelle entre le maire et les fédérations et associations de parents d'élèves qui s'est tenue le 17 juin dernier le maire a réaffirmé qu'aucun accueil ne serait organisé sur la commune de Blanquefort.

Il apparaît avec évidence que vos besoins tels qu'ils ont été relayés par nos soins auprès des services de la municipalité, demeureront donc sans suite.



## Association Pour Parents Unis Indépendants

Blanquefort, le 4 juin 2010

**A l'attention de Monsieur Vincent  
FELTESSE  
Maire de Blanquefort**

**Objet :** Recensement des besoins des familles les jours de grève

Monsieur le Maire,

Notre association a été sollicitée par plusieurs familles pour vous soumettre leurs difficultés à faire garder leurs enfants scolarisés à Blanquefort les jours de grève de leurs enseignants.

En effet, certaines familles n'ont pas d'autres choix que de perdre une journée de travail (et donc une journée de salaire), de poser une journée de congés, voire de payer une baby-sitter ou de déscolariser un « grand » pour garder un « petit », en l'absence d'accueil exceptionnel organisé par la municipalité de Blanquefort.

Il nous semble, comme nous vous l'avons déjà soutenu, que le contexte social et économique actuel mériterait, de votre part, un soutien accru aux familles confrontées à ces difficultés qui ne peuvent être déceimment ignorées.

Afin de nous assurer de la légitimité de notre démarche, nous avons interrogé l'ensemble des parents pour mesurer et évaluer les besoins réels en matière de garde de leurs enfants les jours de grève.

Un questionnaire leur a été remis et les réponses qui nous sont parvenues ont été exploitées de telle sorte que nous sommes en mesure de vous communiquer les résultats de cette enquête.

Il apparaît ainsi que 62% des parents interrogés ont un mode de garde et que 38% n'en ont pas.

Pour ceux qui n'en ont pas, les motifs invoqués tiennent en l'absence d'un entourage familial proche et disponible. Il convient ici de préciser que les enfants sont gardés à près de 77% par leurs parents ou des membres de la famille, et à 4,3% seulement par des voisins ou amis.

Cela confirme donc que la solidarité entre les familles ne fonctionne que de manière très marginale et que le soutien municipal serait, somme toute, modeste en effectifs municipaux mobilisés.

Par ailleurs, à la question de savoir si le mode de garde utilisé actuellement convient aux parents, 48% des personnes interrogées se déclarent satisfaites de leur mode de garde actuel tandis que 46% ne le sont pas. Aux raisons invoquées, on retrouve celles que nous vous avançons précédemment :

⇒ Pour les enfants qui sont gardés par leurs parents, ces derniers déplorent devoir poser un jour de congés ou pire de perdre un jour de salaire.

⇒ Pour les enfants qui sont gardés par une tierce personne, les parents soulignent le caractère onéreux de cette solution.

Au final, il apparaît que les familles qui ont de réels besoins ne sont pas en nombre majoritaire mais sont toutes sous la contrainte d'obligations professionnelles fortes (cette situation est encore plus prégnante pour les familles monoparentales).

Forts de ces résultats, nous réitérons notre demande à ce que la municipalité de Blanquefort prenne en compte les difficultés rencontrées par ces familles en organisant un accueil, exceptionnel et restreint, de ces enfants les jours de grève.

Il va de soi que les parents que nous représentons n'entendent pas confier la garde de leurs enfants, ces jours-là, à des personnes non formées et dans des conditions autres que celles qui sont d'ores et déjà mises en place dans le cadre de l'accueil périscolaire ou des centres de loisirs.

En ce sens, nous ne voulons pas du service *minimum* d'accueil tel que la loi l'a organisé.

Rien n'interdit aux municipalités d'organiser ce service dans des conditions optimales, et notamment en matière de sécurité pour les enfants.

Nous avons constaté que d'autres municipalités l'ont entendu ainsi en ouvrant leurs centres de loisirs les jours de grève, et c'est également ce que nous souhaitons à Blanquefort pour les écoliers blanquefortais.

En espérant être écoutés et surtout entendus, nous vous prions d'agrèer, Monsieur le Maire, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Pour les Parents APPUI,  
Valérie POURTALÉ - Présidente